



## Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 13 janvier 2021

Présents : Elisabeth Chabot, Max Calteau, Manuelle Thoumy, Gilles Camus, Brigitte Morgana, Myriam Malguid, Sylvie Besnard, Philippe Cecat..

Présents en visio : Bernard Decker et Jean Bonora

La séance, en présentiel et en visio conférence, est ouverte à 14h 30 par Elisabeth qui souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

### • Election du bureau

Sont élus à l'unanimité (à main levée) les membres du bureau suivants :

Élisabeth Chabot : Présidente

Bernard Decker : Vice-Président

Max Calteau ; Trésorier

Gilles Camus : Trésorier-adjoint

Manuelle Thoumy : Secrétaire

Myriam Malguid : Secrétaire-adjointe

### • Demandes de subvention

- Manuelle rappelle que le Club bénéficie depuis plusieurs années de deux subventions annuelles : la subvention communale, accordée par la Mairie de Courdimanche et la subvention départementale accordée par le département du Val d'Oise.
- Ces subventions sont subordonnées à la présentation d'un dossier de la part du Club comportant plusieurs points, notamment financiers (bilan et projet), contextuels (nombre d'adhérents, de salariés avec charges correspondantes, etc...). Les demandes doivent également être étayées par des éléments justificatifs (projets de développement par exemple).
- Il est décidé que nous ferons valoir la création prochaine de l'activité marche nordique au sein du club (voir plus bas) avec l'achat de quelques paires de bâtons qui pourront être prêtés aux adhérents lors des premières séances d'essai avant inscriptions. Myriam propose aussi l'idée de faire découvrir le parc naturel du Vexin (archéologie, faune, flore) aux adhérents grâce à des parcours commentés par un guide, dont les frais seraient pris en charge par le Club.

### • Réflexions sur les possibilités de remise suite à l'interruption de certaines d'activités

En préambule, Elisabeth précise que le Club n'a aucune obligation de remboursement des cotisations perçues. Elle rappelle aussi que l'augmentation cette année du prélèvement de la FFRS pour les licences de 2€ par personne n'a pas été répercutée sur le montant de l'adhésion au club (restée à 45€ et 80€). Elle souligne par ailleurs que les animateurs salariés du club n'ont eu aucune



## Club Sport Senior Santé de Courdimanche

cessation de salaire pendant la période où les salles étaient fermées et que la majorité d'entre eux ont proposé des séances par Visio ou par téléphone.

Le remboursement des cotisations 2020 étant très difficilement envisageable, il est proposé de s'orienter vers une diminution des cotisations pour les adhérents qui voudront se réinscrire au Club en 2021.

Max présente plusieurs simulations financières avec l'utilisation plus ou moins grande de la réserve actuellement sur Livret pour compenser cette baisse des cotisations 2021. Bernard évoque la possibilité d'opérer une diminution du montant des cotisations (uniquement pour celles supérieures à 10€) au prorata des séances qui n'ont pu être animées par les professeurs salariés mais aussi par les bénévoles (ex : tai-chi et tir à l'arc).

Nous n'avons malheureusement aucune visibilité sur une reprise éventuelle des activités d'ici juin, celle-ci dépendant d'une part des consignes gouvernementales et d'autre part de la disponibilité des salles de la Mairie. Aussi, il est décidé de réexaminer les différents scénarii fin mai 2021, avant les réinscriptions pour l'année prochaine.

- **Lancement de l'activité « marche nordique »**

Bernard indique qu'un animateur du club de Vauréal est prêt à nous aider pour faire démarrer l'activité avant la fin de cette année, en nous proposant plusieurs séances d'essai, dès que les conditions sanitaires le permettront. Ensuite, il conviendra que Patrick R. poursuive et termine son cursus de formation (FCB prévue début mars, puis M1 et M2) et que Bernard suive le M2, afin que nous puissions commencer cette activité avec deux animateurs certifiés.

- **Problématique du redémarrage de l'activité « randonnée »**

Philippe expose l'organisation qu'il a fallu mettre en œuvre pour que le Club puisse animer de nouveau des randonnées depuis le mardi 12 janvier : les adhérents doivent s'inscrire au préalable via l'application doodle qui limite le nombre de participants à 5 fois le nombre d'animateurs présents à la randonnée.

Philippe fait part du risque éventuel si l'un des animateurs prévus se désiste au dernier moment.

Il précise aussi qu'il a demandé à certains animateurs d'autres activités s'ils voulaient bien aider les animateurs rando en encadrant éventuellement des groupes de 5 personnes. Quatre d'entre eux se sont portés volontaires.



## Club Sport Senior Santé de Courdimanche

En ce qui concerne l'organisation ou non de petites randos le mardi, Philippe suggère une solution possible : les animateurs pourraient proposer d'alterner tous les mardis des randos plus ou moins grandes, afin de permettre au plus grand nombre de participer.

Pour mardi 19 janvier, il est proposé de faire un test : les deux randonnées seront organisées en limitant le nombre de personnes pour la petite à 15 (2 animateurs et une encadrante) et pour la grande à 25 (3 animateurs et 2 encadrants).

Élisabeth indique qu'à l'issue de cette « expérimentation », les animateurs devront se concerter entre eux et il leur appartiendra de prendre la décision de continuer selon l'une ou l'autre voie.

- **Utilisation de l'application Zoom**

A l'unanimité, il est acté de renouveler l'abonnement Zoom payé par le Club dont bénéficie actuellement Manuelle, pour l'activité Neuron-activ' d'une part et pour toutes les réunions en visio d'autre part.

- **Organisation des voyages**

Myriam rappelle que pour le moment le séjour prévu à Doucier du 17 au 21 mai 2021 est maintenu. 25 personnes sont inscrites.

Elle présente ensuite le séjour dans le Cotentin, proposé par l'équipe voyages du 13 au 17 septembre 2021 (hébergement, planning, coût). Ce séjour fera l'objet prochainement d'une information détaillée à tous les adhérents.

Par ailleurs, elle rappelle le projet d'une sortie sur 2 jours dans les Hauts de France (visites du Centre Minier de Lewarde, du musée du Louvre de Lens et du Mémorial Notre Dame de Lorette), qui pourrait être programmée en juin.

- **Prochaine réunion**

Elle est fixée au jeudi 4 mars à 9h30.

La secrétaire  
Manuelle Thoumy